

NOTE À L'ATTENTION DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'INSEE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'Action Régionale de l'Insee : un service de proximité pour les acteurs publics Centralisation à Toulouse = Danger pour l'égalité des territoires

Les agents du Service d'Études et de Diffusion (SED) de la Direction régionale de l'Insee en Languedoc-Roussillon s'interrogent sur le devenir de l'action régionale dans la future région et ont rédigé collectivement cette note pour mettre en exergue les points qui leur semblent primordiaux et faire part de leurs questionnements. Ils alertent dès à présent les autorités de l'Insee, les acteurs publics et, par l'intermédiaire de la presse, l'ensemble des citoyens sur les risques encourus par une délocalisation complète du Service d'Études et de Diffusion dans la future capitale régionale.

NOS PROPOSITIONS

Il est indispensable de maintenir un service de proximité d'études, de conseil et expertise et de diffusion à Montpellier au-delà du 31 décembre 2018.

C'est à cette seule condition que l'Insee pourra continuer à :

- **éclairer le débat public à une échelle territoriale pertinente, conforme aux compétences élargies des collectivités territoriales ;**
- **aider au pilotage des politiques publiques locales en plein essor en s'appuyant sur la forte reconnaissance de l'Insee en région liée à sa rigueur, son objectivité et son indépendance ;**
- **poursuivre la dynamique d'action régionale entamée depuis une dizaine d'années, basée sur des analyses partagées pour éclairer les politiques publiques de manière scientifique, neutre et objective ;**
- **rendre les analyses locales accessibles à tout citoyen dans le cadre de la mission de service public de l'Insee.**

⇒ Le contexte

Dans le cadre de la réorganisation des services de l'État au sein des nouvelles régions, le directeur général de l'Insee préconise l'organisation suivante (note n°09/DG75-A001 du 1^{er} juin 2015 adressée aux directeurs régionaux) :

- Implantation de la direction régionale dans la future préfecture de Région. Pour Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - le nouveau nom de la nouvelle région n'est pas encore défini - Toulouse a été désigné comme le siège provisoire de la Préfecture de la nouvelle région, ce qui laisse augurer de la future implantation de la Direction régionale de l'Insee.

- Maintien d'un site à Montpellier, où ne serait conservée qu'une partie des activités actuelles ; en effet, le directeur général demande aux directeurs régionaux de proposer aux Préfets pré-figurateurs que « les fonctions d'action régionale soient regroupées auprès du directeur régional » d'ici fin 2018, ce qui signifie que les fonctions des agents des SED des directions régionales qui ne seront pas les sièges des futures directions seront transférées.

Selon le directeur général, le transfert des fonctions d'action régionale et de pilotage régional devrait permettre à l'Insee de faire face aux contraintes budgétaires qui lui sont imposées, ce qui semble sous-entendre une réduction conséquente des postes qui leur sont dédiés sans que les missions de l'Insee soient revues.

Cette proposition de la direction générale peut provenir du fait que les travaux régionaux sont souvent invisibles au niveau national (ex l'expertise), que les politiques publiques locales ne sont pas connues au niveau national, ce qui conduit à des erreurs d'appréciation du caractère stratégique des études au niveau local alors qu'elles sont très nourries et utiles.

⇒ Les risques :

Comment conserver le même service de proximité de qualité en étant plus éloignés et moins nombreux ?

L'enjeu est de maintenir, par des analyses neutres, objectives et indépendantes une observation économique et sociale des territoires. Sans elles, c'est un pan de la démocratie locale qui est en péril.

Cette centralisation de l'action régionale dans les villes préfectorales de région, doublée d'une réduction des moyens, va à l'encontre des objectifs et des réalisations actuels de la Direction régionale de l'Insee en Languedoc-Roussillon qui, dans son plan d'action Insee 2015 avait, par exemple, lancé comme mot d'ordre 'Une DR indispensable' en s'appuyant notamment sur une action régionale forte. Elle constitue une menace forte pour chacun des quatre volets de l'action régionale : les études en partenariat, l'offre de base, le conseil-expertise et les fonctions support (rédaction en chef – édition).

① Une menace pour les études en partenariat avec les acteurs publics locaux du Languedoc-Roussillon :

Les études en partenariat constituent un service de proximité pour les acteurs publics locaux, **qui sont avant tout des collectivités territoriales** (cf. encadré ci-dessous).

Bilan des partenariats réalisés entre 2007 et 2015 : plus d'un partenariat sur deux est réalisé avec des collectivités territoriales

76 conventions signées dont :

- 42 avec des collectivités territoriales : Conseil Régional, Conseil Départemental, Agglomération ou un territoire porteur de projet (SCOT, Parc Naturel national ou régional...)
- 34 avec les Directions régionales de l'État
- 3 avec la préfecture de Région,

Par ailleurs, La Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam), promulguée le 27 janvier 2014 conforte la décentralisation des compétences et la montée en puissance du Conseil Régional, des Métropoles et confirme les compétences des Conseils Départementaux, notamment en milieu rural :

* La Région devient chef de file pour le développement économique, les aides aux entreprises et les transports, le tourisme (le Sénat a ajouté la biodiversité, la transition énergétique, l'agenda 21), elle voit ses compétences renforcées.

* Le Département garde ses compétences pour les routes, l'action sociale, l'aménagement numérique; sa compétence en matière de solidarité territoriale est renforcée.

* La loi crée par ailleurs un nouveau statut pour les métropoles afin de permettre aux agglomérations de plus de 400 000 habitants d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, d'innovation, de transition énergétique et de politique de la ville.

L'INSEE, s'il maintient les choix préconisés par le directeur général dans la note du 1^{er} juin, s'oriente clairement vers une concentration de ses moyens d'études autour des Préfets de Région et s'éloigne des collectivités territoriales aux compétences renforcées, a contrario de cette évolution du contexte législatif et à l'encontre des pratiques mises en place en Languedoc-Roussillon depuis plusieurs années : *les premières victimes de la délocalisation du service d'études pourraient bien être les collectivités territoriales languedociennes. En effet,*

➤ *L'égalité des territoires pourra-t-elle être garantie au sein d'une région aussi vaste (13 départements) et dans un contexte de réduction des moyens ?*

➤ *L'Insee ne risque-t-il pas de ne plus être en capacité de répondre aux sollicitations des acteurs publics languedociens, notamment la Métropole de Montpellier, mais aussi de tous les acteurs locaux des départements les plus éloignés de Toulouse ? Et s'il peut y répondre, sera-t-il en mesure de maintenir la qualité de ses analyses sur des territoires aussi éloignés de son site d'implantation ?*

➤ *Pour analyser pertinemment un territoire, il est nécessaire d'être proches des acteurs publics du fait de la forte hétérogénéité des deux anciennes régions, avec le besoin d'approches spécifiques structurelles (la pauvreté, le chômage...) et conjoncturelles (suivi des secteurs spécifiques comme l'aéronautique ou le tourisme).*

➤ *Quels seront les coûts, ne serait-ce qu'en déplacements, pour l'écoute et la rencontre des partenaires potentiels ?*

➤ *Enfin, dans l'hypothèse de l'implantation du Conseil régional à Montpellier, est-il bien pertinent de se rapprocher de la Préfecture de région plutôt que de l'Assemblée régionale ?*

② Une menace pour les études hors partenariat et la mise à disposition des données, dénommées « Offre de base »

Cette activité comprend notamment :

- La validation et la mise à disposition des données

Ces données sont expertisées, validées, souvent complétées (à un niveau départemental) pour répondre en continu à un désir d'actualisation à un échelon géographique fin des principaux indicateurs. La future région comprendra 13 départements et un grand nombre de zones d'emploi aux profils différents.

⇒ **Comment réaliser ces travaux avec le même degré de fiabilité et la même expertise de l'économie des territoires, dans un contexte de réduction des coûts ? Il paraît dans ce cadre nécessaire de conserver des compétences et des connaissances locales sur l'économie des territoires.**

- L'accompagnement pour les utilisateurs

L'information produite par l'Insee est riche mais parfois difficilement accessible pour l'utilisateur. Les Techniciens Conseils en Information Statistique fournissent un accompagnement, parfois en se déplaçant pour présenter le site internet de l'Insee. Cela contribue aussi grandement à l'image de l'Insee en région. mais aussi à la diffusion des données et concepts de l'institut auprès des chargés d'études et décideurs de ces organismes. Cette meilleure connaissance des résultats produits et diffusés est sensible chez les interlocuteurs de la direction régionale.

⇒ Comment assurer cette fonction nécessaire à la diffusion des données et pratiques de l'Insee auprès des acteurs locaux, sur un territoire aussi vaste que la future région, toujours dans un contexte de réduction des coûts ?

- La réponse à la demande, notamment aux journalistes

La demande émanant des journalistes régionaux ou locaux est importante, notamment avec la constitution d'un véritable réseau, entretenue par de nombreuses conférences de presse. Les demandes des journalistes sont systématiquement traitées et font l'objet d'une réponse souvent facilitée par le concours des partenaires institutionnels de la direction régionale (groupement de la statistique publique, groupe conjoncture, plateforme d'organisation sanitaire et sociale).

⇒ Dans la future région, les médias, notamment ceux présents en Languedoc-Roussillon ne verront pas tous une concentration de leur rédaction à Toulouse. Aussi, il est nécessaire de conserver à Montpellier la possibilité et la légitimité d'organiser des conférences de presse en s'appuyant sur un réseau fidélisé et entretenu par l'attaché de presse. Concentrer les activités presse à Toulouse reviendrait à diminuer considérablement la visibilité des travaux de l'Insee en Languedoc-Roussillon.

- L'analyse de la conjoncture. Une des spécificités du Languedoc-Roussillon est d'analyser la conjoncture avec les partenaires (URSSAF, Pôle emploi, Draaf, Direccte, Banque de France, DRFIP) afin de tenir un seul discours régional partagé et présenté tous les trimestres à la presse avec le concours de l'expertise de tous les membres du groupe. En période de difficultés économiques, une bonne compréhension des évolutions conjoncturelles est un enjeu pertinent pour les acteurs qui mettent en place les politiques publiques.

⇒ Ce mode de travail partagé ayant pour finalité d'éclairer les acteurs publics mais aussi les citoyens sur la situation et la dynamique économique et sociale de la région via un discours commun doit être pérennisé à l'échelle de la future région. Le site du Languedoc-Roussillon, du fait de son expérience, pourrait co-piloter avec Toulouse les opérations d'analyse de la conjoncture.

- La production d'études hors partenariat, opérations coordonnées, sujets jugés d'intérêt général (comme la pauvreté ou l'analyse du fonctionnement de l'économie par exemple). Ces études, soit par leur sujet, soit par leur angle dans le cas des opérations coordonnées, sont réalisées pour répondre à des problématiques propres au Languedoc-Roussillon. La fusion avec la région Midi-Pyrénées rassemble deux territoires très différents (tant en terme d'organisation géographique, que de structure économique ou de situation sociale) et ayant à ce jour peu de relations économiques. La proximité avec les acteurs locaux, la presse, le monde économique est une condition importante pour informer le public avec une analyse juste sur des sujets pertinents.

⇒ La pertinence des problématiques et des analyse ne doit pas être diluée au sein de la future région. Il est nécessaire de garder en Languedoc-Roussillon des capacités d'études hors partenariat permettant d'éclairer la population de ce territoire sur des situations socio-économiques différentes de celles de Midi-Pyrénées. L'égalité entre territoires se joue aussi sur la pertinences et l'efficacité des zones d'études.

⇒ L'étendue du territoire de la future région, les différences entre les deux régions tant du point de vue de l'offre que du type de tourisme, ainsi que le nécessaire accompagnement de proximité des acteurs du fait du poids du tourisme dans l'économie de la région rendent nécessaire la présence sur Montpellier d'un expert référent tourisme.

③ Une menace pour le conseil et l'expertise

Le conseil et l'expertise revêtent plusieurs formes.

D'abord, les interventions extérieures, à la demande des partenaires pour présenter en public des analyses. Par exemple, présentation de la conjoncture aux services départementaux à la demande du Préfet de département ou l'évolution démographique d'un territoire à la demande d'un élu.

Ensuite, l'aide à la décision que l'Insee peut apporter en conduisant des travaux sans objectif de publication : regroupement des EPCI, évaluation de l'effet des fonds européens sur l'emploi régional...

Ce rôle de proximité risque d'être fortement affaibli avec le projet de délocalisation du SED ;

Comment aider les 13 préfets de département à coordonner les politiques publiques sociales et d'aménagement de territoire en centralisant ses moyens, réduits, d'études et d'expertise dans la seule capitale régionale ? À quel coût ?

④ Une menace pour les fonctions support (Édition)

Les missions de l'offre éditoriale relèvent de fonctions support aux autres fonctions d'action régionale (rédaction en chef, PAO, mises à jour des pages régionales internet...). La division assure la diffusion des résultats d'études et d'analyses, tout en veillant à leur cohérence.

La proximité des fonctions éditoriales avec les équipes projet, et plus généralement les auteurs, est apparue en Languedoc-Roussillon comme un gage de la qualité des produits éditoriaux. Les échanges entre auteurs et agents éditoriaux sont jugés nécessaires à la réalisation du produit final pour assurer le respect de la ligne éditoriale Insee dans le partage de nos valeurs communes (rigueur, neutralité...).

Quelle ligne éditoriale au 1^{er} janvier 2016 ?

A compter du 1^{er} janvier 2016, les travaux de l'unité Edition seront impactés par les orientations en matière de publications. Une seule ligne éditoriale pour la nouvelle région. Il existe actuellement des divergences entre les publications de Midi-Pyrénées et celles du Languedoc-Roussillon. Par exemple, en Midi-Pyrénées, certaines publications, comme la conjoncture sont déclinées au niveau département (Flash), ce qui n'est pas le cas en Languedoc-Roussillon.